

18.06.2021 - 15:58 Uhr

Le développement des énergies renouvelables, plus urgent que jamais

Aarau (ots) -

Le message sur la "loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables" fournit enfin la base qui permettra de créer de meilleures conditions-cadre pour la sécurité d'approvisionnement - surtout en hiver - et d'accélérer le développement des énergies renouvelables indigènes. Ces deux thèmes sont plus importants que jamais.

L'Association des entreprises électriques suisses AES salue le fait que le message du Conseil fédéral sur l'acte modificateur unique intitulé "loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables" ait enfin été publié. Un accord sur l'électricité n'étant plus d'actualité et la coopération avec l'UE concernant l'électricité restant en suspens, il devient de plus en plus urgent de faire progresser le développement des énergies renouvelables en Suisse et de mettre encore davantage l'accent sur l'auto-approvisionnement. Le Conseil fédéral a raison de proposer des mesures en ce sens pour la sécurité d'approvisionnement en général et la production hivernale en particulier, et l'AES va les examiner.

Éliminer les obstacles au développement des énergies renouvelables et garantir le maintien de la production existante

Pour faire avancer plus rapidement le développement des énergies renouvelables, l'encouragement doit être efficace et ciblé. L'AES salue donc l'introduction de procédures d'appels d'offres, mais demande que celles-ci s'appliquent à toutes les technologies renouvelables. Il faut aussi impérativement créer des incitations pour la production hivernale dans ces procédures. En outre, pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques, il ne suffit pas d'encourager le développement: le maintien de la production renouvelable existante doit aussi être garanti. Pour l'AES, la pérennité de la production hydraulique reste une priorité: les conditions-cadre nécessaires aux investissements dans les installations existantes doivent être créées. De plus, il faut garantir que les projets importants pour la sécurité d'approvisionnement puissent être effectivement réalisés rapidement. Pour ce faire, il est indispensable d'effectuer une pesée des différents intérêts de protection et d'utilisation, et ce du point de vue global de la société. En effet, les conditions-cadre non seulement économiques, mais aussi sociétales et de politique environnementale sont décisives pour la mise en oeuvre des projets. Les obstacles à la réalisation de la stratégie énergétique climatique doivent être éliminés de toute urgence.

Le réseau électrique, à la fois pilier et condition sine qua non de l'avenir énergétique

Le réseau électrique constitue à la fois le pilier et la condition sine qua non pour réussir la transformation du système énergétique. Une réglementation garantissant la capacité d'investir et d'innover, et des incitations à utiliser le réseau de manière efficace sont nécessaires. Du point de vue de l'AES, il est incompréhensible que le Conseil fédéral maintienne, dans son message, sa proposition de libéraliser le système de mesure. Une telle libéralisation générerait une surcharge en termes de coûts totalement disproportionnée par rapport à son utilité.

L'AES va maintenant examiner le projet en détail et s'investir de façon constructive dans les débats parlementaires, afin que la Suisse puisse poursuivre sur la voie d'un avenir énergétique renouvelable.

[Principales requêtes de l'AES sur la "loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables"](#)

[Prise de position de l'AES sur la révision de la LApEl](#)

[Prise de position de l'AES sur la révision de la LEnE](#)

Contact:

Valérie Bourdin, Porte-parole Suisse romande
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 428 74 59,
valerie.bourdin@electricite.ch